Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_05-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 06 – 05**
Décision du 18 juin 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **18 juin** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	12 juin 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 29 Votants : 33 (dont 4 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Ludovic LONCLE, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Sébastien COQUELIN, Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Jean-Marc LEVEQUE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Sylviane GUILLOT (pouvoir à Géraldine HARNOIS-MARTIN), Marie-Claude HELSENS (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Patricia CASSONNET (pouvoir à Martine JOUANNET).
Absents	-
Secrétaire de séance	Sébastien CHANCEREL.

Convention financière du dispositif « Rénov' Habitat Bretagne » avec la Région Bretagne

Jacky LECHABLE indique que La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite Climat et Résilience) a confié à l'Anah de nouvelles missions qui se traduisent par le déploiement d'un service public de la rénovation de l'habitat (SPRH). Pour intégrer ces changements, l'Anah a mis en place un nouveau mode de contractualisation avec les EPCI appelé Pacte Territorial France Rénov' à compter du 1er janvier 2025.

Par délibération en date du 27 février 2025, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté a approuvé le Pacte Territorial France Rénov pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.

En parallèle, la Région Bretagne est engagée, depuis 2020, auprès des EPCI dans le soutien à l'accompagnement des ménages pour leurs projets de rénovation. En complément de la contractualisation entre l'ANAH et les EPCI, la Région Bretagne souhaite poursuivre son engagement auprès des intercommunalités :

- En animant un réseau de conseillers et animateurs régional
- En apportant une aide financière aux EPCI pour maintenir la continuité d'un service public de qualité et accessible sur l'ensemble du territoire breton.

Cette contractualisation se traduit par une convention financière annuelle entre la Région et les bénéficiaires qui fixe les objectifs à atteindre et les subventions associées. Le projet de convention 2026 (document en annexe) prévoit le versement par la Région Bretagne d'une subvention pouvant atteindre 7 635€ pour l'accomplissement des missions « Information, conseil, orientation » et « Dynamique territoriale » auprès des ménages du territoire.
Ce soutien de la Région Bretagne viendra en complément des aides nationales versées par l'Anah dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov'.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260618-D2026_06_05-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ d'approuver la convention régionale « dispositif de financement Renov' Habitat Bretagne » (document en annexe) pour l'année 2026 ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer la dite convention annexée à la présente délibération.

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

Le Secrétaire de séance,

Sébastien CHANCEREL